

**Projet de résolution visant à autoriser la construction d'un projet d'habitation
destiné au logement social sur le lot 2 497 668 du cadastre du Québec
Arrondissement d'Ahuntsic-Cartierville**

Lors de son assemblée du 12 mai 2025, le conseil municipal a adopté le projet de résolution cité en objet et mandaté le secrétaire d'arrondissement d'Ahuntsic-Cartierville pour fixer la date, l'endroit et l'heure de l'assemblée publique de consultation sur celui-ci.

Ce projet de résolution vise à autoriser, en vertu des dispositions de l'article 93 de la Loi modifiant diverses dispositions législatives en matière d'habitation (2024, chapitre 2), la construction d'un bâtiment résidentiel de 5 à 14 étages, destiné au logement social, sur le site bordé par l'avenue Christophe-Colomb, aux conditions énoncées audit projet de résolution, et ce, en dérogation à certaines dispositions du Règlement d'urbanisme de l'arrondissement d'Ahuntsic-Cartierville (01-274), du Règlement autorisant la construction, la transformation et l'occupation de bâtiments à des fins principalement résidentielles sur le lot numéro 2 497 668 du cadastre du Québec, bordés par les rues Saint-Hubert, de Louvain Est et l'avenue Christophe-Colomb (21-008) et du Plan d'urbanisme de la Ville de Montréal (04-047), notamment en ce qui a trait au revêtement extérieur, au normes de stationnement ainsi qu'à la hauteur maximale autorisée.

Ce projet de résolution n'est pas susceptible d'approbation référendaire.

L'assemblée publique de consultation se tiendra le lundi 26 mai 2025, à 18 h, à la salle du conseil d'arrondissement sise au 555, rue Chabanel Ouest, bureau 600, Montréal.

Au cours de cette assemblée publique, une personne représentant la Ville expliquera le projet de résolution et les conséquences de son adoption et entendra les personnes et organismes souhaitant s'exprimer à ce sujet.

Ce projet de résolution ainsi que le dossier décisionnel y afférent (1258373005) peuvent être consultés au bureau du secrétaire d'arrondissement, situé au 555, rue Chabanel Ouest, bureau 600, Montréal, du lundi au vendredi, de 8 h 30 à 16 h et peuvent également être consultés en tout temps sur le site Internet de l'arrondissement : montreal.ca/ahuntsic-cartierville.

Fait à Montréal, le 16 mai 2025

Le greffier de la Ville,
Emmanuel Tani-Moore, avocat